

**Conseil communautaire**  
**08 avril 2024**  
**19h00**  
**MONTMORIN**

**Note budgétaire**

**Sommaire**

1- Pacte fiscal et financier : prospective financière.....	2
2- Présentation et adoption du Compte Financier Unique.....	4
3- Affectation des résultats.....	11
4- Le vote des taux : stabilité.....	12
5 - Vote des budgets primitifs.....	13
6-Annexes.....	18

**En amont du vote du budget est présenté l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2023 (article L.5211-12-1 du CGCT) : tableau à retrouver en annexe [page 18](#)**

La Communauté de communes dispose d'un budget général et d'un budget annexe (Parc d'Activités Economiques de l'Angaud à Billom). Les budgets primitifs ont été établis sur la base du débat d'orientations budgétaires acté par le conseil communautaire du 26 février 2024.

N'hésitez pas à reprendre votre dossier DOB où figurent différents graphiques sur la fiscalité, l'état de la dette, la masse salariale

## 1- Pacte fiscal et financier : prospective financière

Dans le cadre du travail réalisé en 2023 sur le pacte fiscal et financier, il a été demandé au bureau d'études une prospective (Cf dans l'espace collaboratif), ci-après extraits :

### Analyse de Sensibilité – Evolution des charges de fonctionnement

La présente mise en perspective des comptes du budget général de BILLOM Communauté et qui découle à la fois des comptes 2023 et des hypothèses d'évolution susvisées, souffre d'un niveau de taux d'épargne brute faible restant tenable grâce :

- ▶ Au peu de dette de la Communauté
- ▶ A l'instauration d'un montant de Taxe GEMAPI à compter de 2024
- ▶ Et à une évolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement relativement similaire.

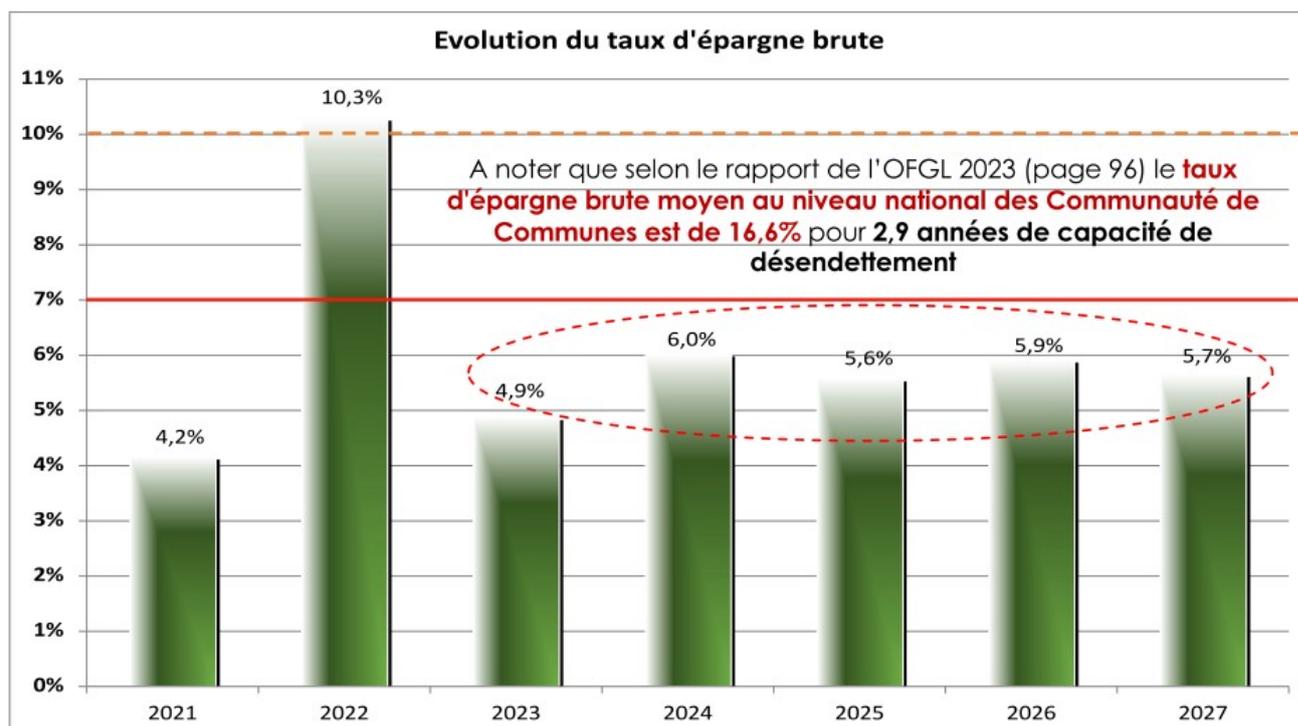
**Afin de permettre aux élus de la communauté de mesurer l'impact d'éventuelles décisions à venir** si BILLOM Communauté souhaitait rejoindre un niveau de taux d'Epargne brute plus confortable et conforme à ce qui est conseillé (**pour rappel, selon le rapport de l'OFGL 2023, le taux d'Epargne Brute des Communautés de Communes est de 16,6% en moyenne en 2022 pour une capacité de désendettement de 2,9 années**) deux analyses de sensibilité sont ici proposées afin que puisse être mesuré :

- ▶ **L'Impact de l'évolution annuelle des charges réelles de fonctionnement sur le taux d'Epargne brute**
- ▶ **L'Impact de l'évolution du taux de taxe Foncière Bâtie de BILLOM Communauté (si la décision était prise en 2024) sur le taux d'Epargne brute**

PARTENAIRES Finances Locales – Communauté de Communes de BILLOM – Prospective

17

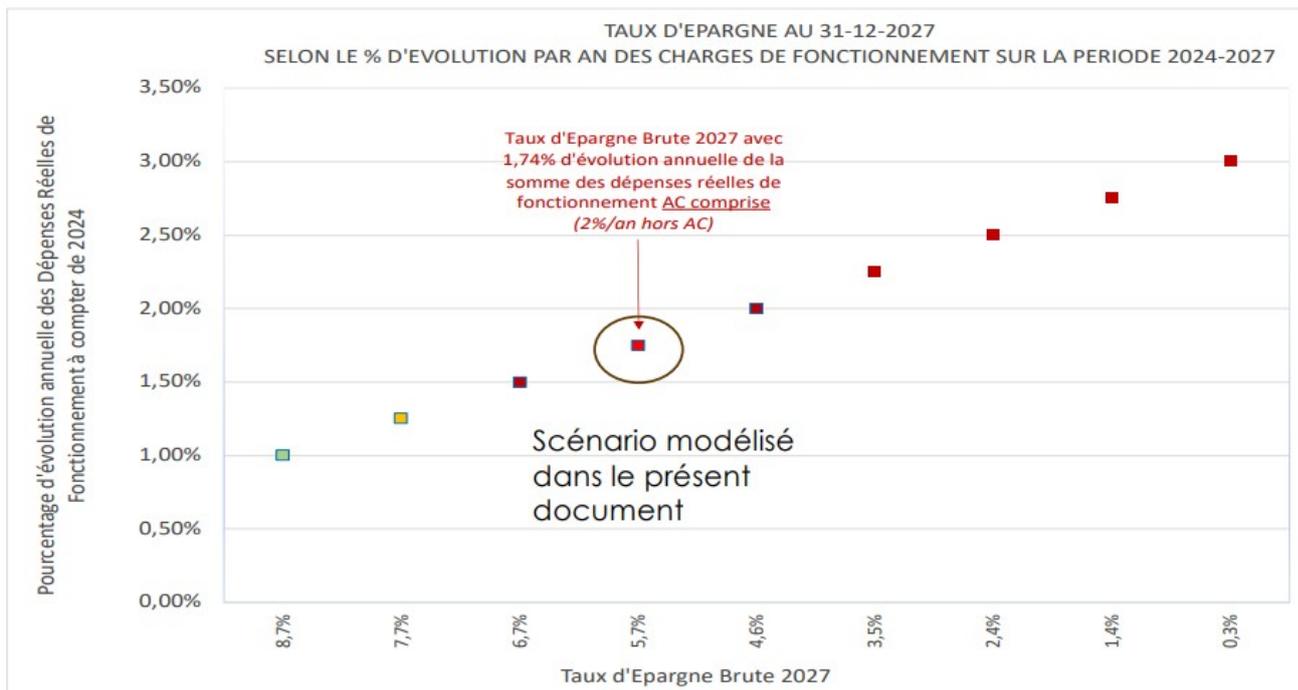
### Résultats découlant des Hypothèses de prospective



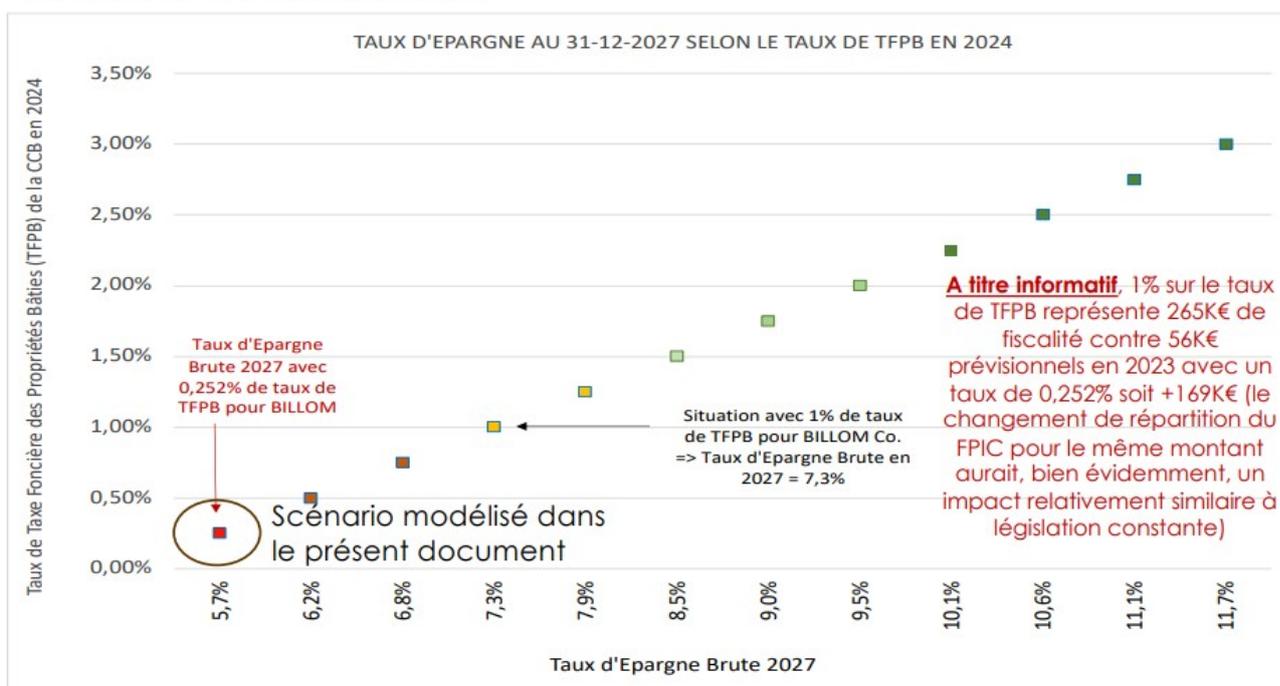
PARTENAIRES Finances Locales – Communauté de Communes de BILLOM – Prospective

11

## Analyse de Sensibilité – Evolution des charges de fonctionnement



## Analyse de Sensibilité – Evolution du taux de TFPB de BILLOM Communauté



## 2- Présentation et adoption du Compte Financier Unique

Billom Communauté par délibération du 02 mai 2022 a opté pour la nomenclature M57 au 1er janvier 2023 et s'est engagée dans l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en 2024 pour les comptes 2023.

### **Le CFU en bref**

Le CFU est un document **commun** à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le CFU **rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable** soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.

Il **simplifie** les procédures, car sa production est totalement **dématérialisée**.

### **Ce que le CFU vous apporte dès aujourd'hui**

Une information financière **plus simple** et **plus lisible** : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux.

Une information également **enrichie**, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Le levier d'un **travail collaboratif** simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) pour établir ce document **commun**. Cela contribuera, si nécessaire, à la fiabilisation de la qualité des comptes.

### **Plus précisément, focus sur les principales nouveautés**

Le CFU met en évidence, dès sa partie I « *Informations générales et synthétiques* », des **informations clés** sur la situation financière de la collectivité, en particulier :

- la présentation rénovée des ratios distingue des ratios par habitant et des ratios de structure et d'analyse financière avec deux nouveautés : le taux d'épargne nette et le calcul de la capacité de désendettement ;
- une nouvelle présentation des résultats ;
- le bilan et le compte de résultat synthétiques ;
- les taux des contributions et produits afférents.

La lecture de l'**exécution budgétaire** modernisée (partie II) se complète d'une **vision patrimoniale** (partie III).

Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice, ce qui permet d'approfondir les analyses au-delà de la vérification du respect des autorisations budgétaires données.

Les « états annexés » (partie IV) apportent des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion. Les états figurant dans la partie IV du CFU expérimental correspondent à certaines annexes du cadre de compte administratif. Par mesure de **simplification**, toutes ne figurent pas dans le CFU. Le CFU permet ainsi de supprimer des états qui ne sont plus jugés utiles, et de mettre davantage en lumière les informations pertinentes. Certaines informations ont été remontées en début de CFU afin de les mettre en exergue (périmètre, modalités de vote).

Une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de **contrôles automatisés** entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU. Si des discordances subsistaient, elles apparaîtraient avant la page des signatures du CFU.

### **En résumé : aperçu du cadre du CFU**

Composition du CFU	Ce que vous y trouverez
<i>I) Informations générales et synthétiques</i>	Une vue panoramique sur les principales données : ratios, résultats globaux et bilans synthétiques
<i>II) Exécution budgétaire</i>	Le compte rendu de l'exécution budgétaire : la vue d'ensemble, qui vous présente les grands équilibres, est fournie par l'ordonnateur et les vues détaillées par le comptable.
<i>III) États financiers</i>	La vision patrimoniale : le bilan et le compte de résultat et l'annexe si votre collectivité expérimente aussi la certification des comptes
<i>IV) États annexés</i>	Des précisions que vous trouviez précédemment dans les annexes

du compte administratif. Seuls les états conservant une pertinence sont retenus dans le CFU.  
 Vous disposez ainsi de focus sur des questions budgétaires (vérification de l'équilibre, présentation croisée nature / fonction, détail des subventions ou gestion pluriannuelle...) ou comptables (état de la dette, des provisions ou d'engagements au-delà de l'exercice liés à des opérations particulières).

### **Ce que le CFU expérimental ne change pas**

L'architecture budgétaire de la collectivité. C'est pourquoi un CFU est établi pour les budgets « éligibles » qui produisaient jusqu'à aujourd'hui un compte administratif et un compte de gestion;

La date de vote du CFU de l'exercice N : comme pour le compte administratif, elle doit intervenir au plus tard le 30 juin N+1 ;

**Les modalités de vote : comme précédemment pour le compte administratif, le maire ou le président devra quitter la salle au moment du vote sur le CFU.**

## **2-1 Le budget général**

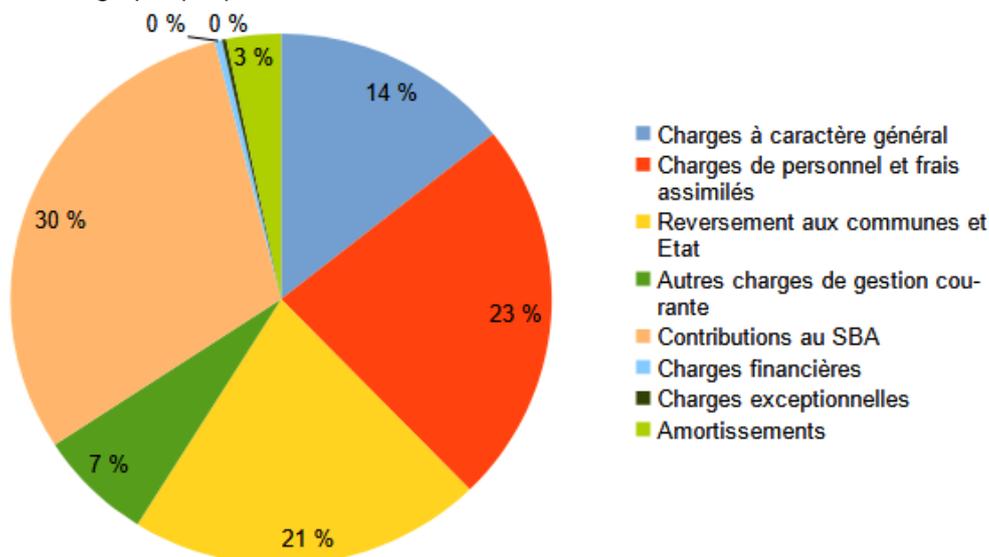
<b>2023</b>	Opérations de l'exercice	<b>Budget général</b>
FONCTIONNEMENT	Dépenses	<b>10 451 724,28</b>
	Recettes	<b>10 769 068,28</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses	<b>1 047 847,29</b>
	Recettes	<b>1 300 715,64</b>

### **2-1-1 Présentation par chapitres**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>
11- Charges à caractère général	1 319 302,58	1 514 242,47	1 498 390,47
12-Charges de personnel et frais assimilés	2 094 410,13	2 257 223,06	2 444 385,49
14- Reversement communes et Etat	2 207 019,00	2 203 335,00	2 213 950,44
65-Autres charges de gestion courante	3 620 473,87	3 773 118,68	3 882 092,97
66- Charges financières	44 409,19	41 773,48	45 507,23
67- Charges exceptionnelles	2 840,73	140,90	27 225,80
68- Dotation Amortissement et provisions	0,00	0,00	3 000,00
042-Amortissements	427 858,25	235 469,54	337 171,88
<b>total dépenses</b>	<b>9 716 313,75</b>	<b>10 025 303,13</b>	<b>10 451 724,28</b>

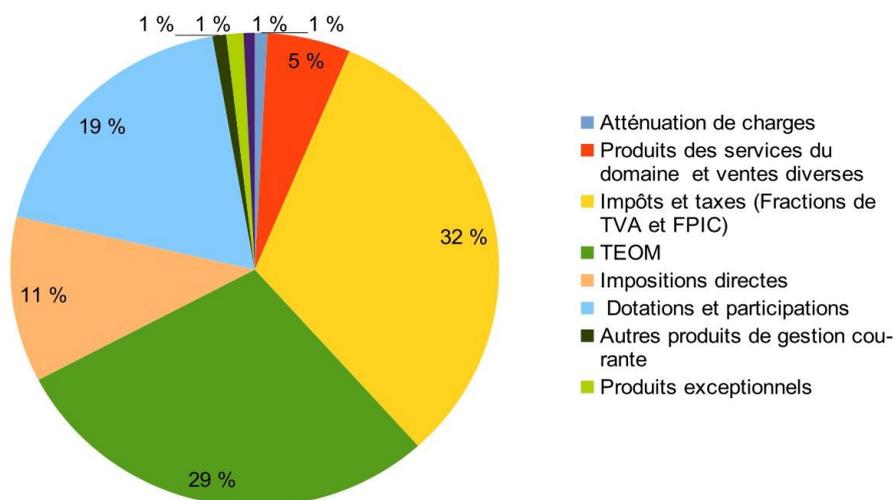
Représentation graphique pour 2023 :



Dans ce graphique : le chapitre 65 est présenté en deux « quartiers » : le reversement au SBA pour les ordures ménagères est identifié en tant que tel (30%) et 7 % pour les autres charges de gestion courante

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023
013 – Atténuation de charges	126 919,97	114 688,41	89 829,51
70- Produits des services du domaine et ventes diverses	455 421,68	589 653,51	592 242,51
731 - Impositions directes	4 334 993,77	4 576 293,00	4 336 365,13
73 - impôts et taxes	2 775 942,00	3 013 830,00	3 448 041,00
74 – Dotations et participations	1 867 349,67	2 320 901,75	2 004 013,47
75- Autres produits de gestion courante	53 274,18	71 774,91	97 959,28
77- Produits exceptionnels	235 506,71	41 988,58	121 388,42
78-Reprises sur amortissements/dépréciations/provisions			
042 – opérations d'ordre transfert entre sections	65 355,78	74 783,86	79 228,96
002 excédent antérieur reporté	0,00	0,00	0,00
	<b>9 914 763,76</b>	<b>10 803 914,02</b>	<b>10 769 068,28</b>

Représentation graphique pour 2023 :



↳ Dans le graphique les impositions directes chapitre 731 sont présentées en deux « quartiers », la TEOM est identifiée en tant que telle pour 29 % et 11 % pour le reste de la fiscalité ; sachant que le chapitre Impôts et taxes comprend les reversements de fractions de TVA (en compensation de la suppression de la TH et de la CVAE) et le FPIC

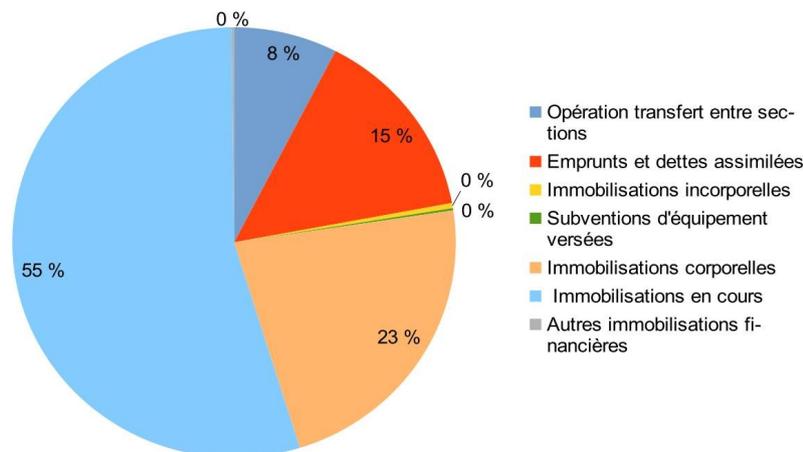
## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023
040- Opération transfert entre sections	65 355,78	74 783,86	79 228,96
16- Emprunts et dettes assimilées	147 338,00	146 339,82	151 999,83
20- Immobilisations incorporelles	22 476,74	8 588,58	4 033,94
204- Subventions d'équipement versées	20 819,10	11 468,99	1 750,00
21-Immobilisations corporelles	351 618,56	183 340,55	236 681,87
23- Immobilisations en cours	470 672,81	1 305 197,06	572 300,33
27- Autres immobilisations financières	293,17	680,59	1 852,36
	<b>1 080 074,16</b>	<b>1 730 399,45</b>	<b>1 047 847,29</b>

Pour les opérations d'investissement voir la partie Budget Primitif.

A retrouver en document joint le détail par compte.

Représentation graphique et commentaires pour 2023 :



↳ Chapitre 23

immobilisations en cours :

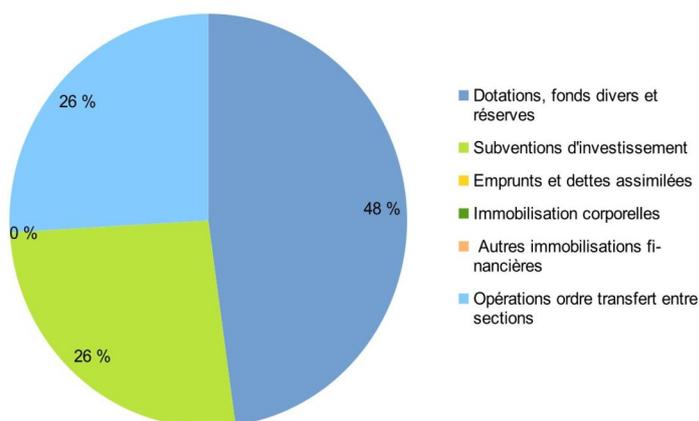
TFLP (Terrain Familial Locatif Public Vertaizon) : 141 519 € ; piscine rénovation énergétique : 339 174 €

↳ Chapitre 21 immobilisations corporelles : réseau fonds livres : 27 967 € ; panneaux du Val d'Allier 88 088 €

↳ Chap 204 subventions équipements versées : il s'agit d'un fonds de concours à Mur-sur-Allier dans le cadre du fonds d'aide aux projets gens du voyage

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023
10- Dotations, fonds divers et réserves	740 080,24	705 934,12	621 851,96
13- Subventions d'investissement	266 427,63	701 080,87	341 641,80
16- Emprunts et dettes assimilées	0,00	50,00	50,00
21- Immobilisation corporelles	0,00	8 330,40	0,00
27- Autres immobilisations financières	144 404,63	0,00	0,00
040- Opérations ordre transfert entre sections	427 858,25	235 469,54	337 171,88
	<b>1 578 770,75</b>	<b>1 650 864,93</b>	<b>1 300 715,64</b>

Représentation graphique et commentaires pour 2023 :



↳ Chapitre 10- dotations fonds divers et réserves :

FCTVA : 121 851,96 € ; affectation au 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) : 500 000 €

↳ Chapitre 13 subvention d'investissement : subventions pour le siège (solde région 91 804 €, DSIL Etat 65 046 €) , Leader pour les panneaux du val d'Allier 57 612 €, solde DETR pour la piscine 41 804 €

## 2-1-2 Présentation fonctionnelle : Une autre manière de « lire » le budget communautaire.

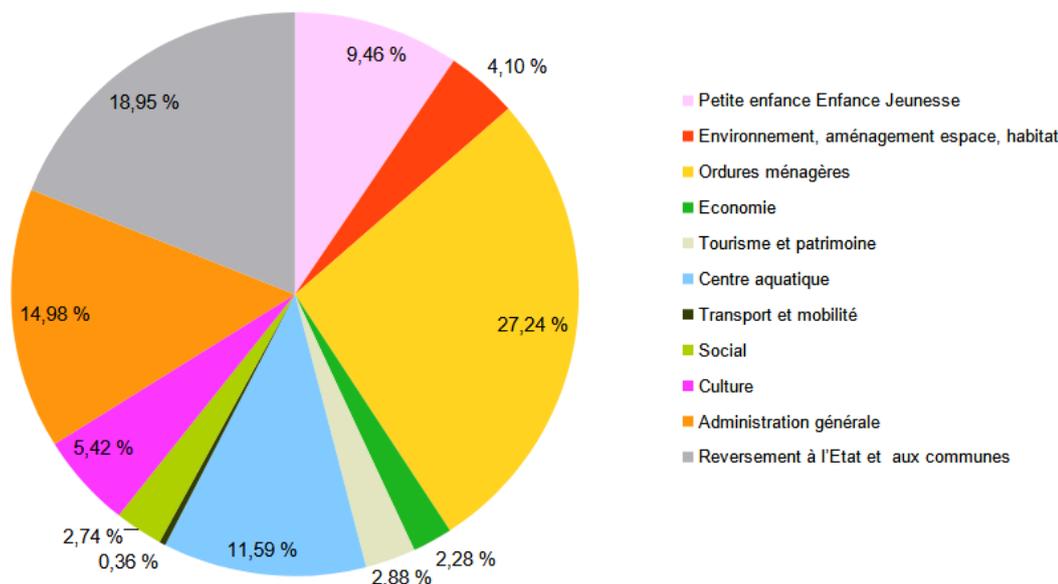
La M57 (comme la M14 précédemment) nomenclature budgétaire et comptable prévoit pour les communes dont la population est supérieure à 3 500 habitants une **présentation fonctionnelle** permettant de classer les recettes et dépenses selon les politiques conduites.

Les dépenses des fonctions support (GRH, compta, secrétariat etc.) sont comptabilisées en fonction 020, et ne sont pas réparties dans les fonctions, sauf une partie du poste compta pour le multi accueil (6h par semaine environ).

Le « coût » des services (que l'on pourrait appeler également le « reste à charges ») est à analyser ligne par ligne et avec prudence, notamment dans la mesure où il ne traduit pas forcément la réalité de certains services qui sont gérés en année « scolaire » ; la charge de l'emprunt figure intégralement en fonction 01 ; de plus, dans d'autres services, des recettes ou dépenses exceptionnelles peuvent fausser l'analyse comparative d'une année à l'autre.

Fonction	Intitulé de la fonction	CFU 2023 PAR FONCTIONS			CFU 2023 PAR FONCTIONS			« coût » du service Fonctionnement et Investissement cumulés
		Dépenses Fonctionnement DF	Recettes Fonctionnement RF	Pour mémoire « coût » du service (DF-RF) (CA 2022)	« coût » du service (DF-RF)	Dépenses Investissement DI	Recettes Investissement RI	
01	Op. non ventilables (AC, FNGIR, recettes fiscales, dotations Etat, emprunt...)	2 621 281,22	5 904 291,71			231 228,79	959 073,84	
020	Administration gen. De la collectivité	840 337,39	55 189,09	701 342	785 148,30	48 992,41	198 654,26	635 486,45
031	Assemblée délibérante	202 449,36	0,00	196 617	202 449,36	0,00	0,00	202 449,36
311	Ecole de musique	385 922,83	119 659,17	257 112	266 263,66	5 660,85	0,00	271 924,51
313	Réseau de bibliothèques	91 003,03	2 101,28	86 080	88 901,75	29 422,09	0,00	118 323,84
316	Action culturelle	118 055,05	38 868,00	69 088	79 187,05	0,00	0,00	79 187,05
323	Centre aquatique	916 295,75	342 219,83	496 206	574 075,92	431 441,82	0,00	1 005 517,74
338	Coordination enfance jeunesse	143 753,25	107 542,79	35 551	36 210,46	176,94	0,00	36 387,40
424	Social Insertion	35 270,00	0,00	38 450	35 270,00	0,00	0,00	35 270,00
554	Gens du voyage	136 851,26	51 418,45	30 792	85 432,81	146 269,47	64 939,20	166 763,08
4228	Relais Petite Enfance	197 814,01	130 503,10	19 761	67 310,91	1 952,90	0,00	69 263,81
4222	les Multi accueil	746 158,62	358 821,62	312 495	387 337,00	9 724,29	2 379,34	394 681,95
501	Habitat	113 533,27	16 148,48	2 460	97 384,79	0,00	0,00	97 384,79
80	Transports	41 700,68	5 106,35	56 589	36 594,33	0,00	0,00	36 594,33
7212	Collecte et traitement des OM	3 166 850,00	3 137 489,00	-65 595	29 361,00	0,00	0,00	29 361,00
510	Urbanisme / ADS (à partir de 2023)	188 691,92	170 744,75	67 128	17 947,17	0,00	18 057,00	-109,83
845	Voirie (dont voie verte)	3 926,14	0,00	6 248	3 926,14	358,71	0,00	4 284,85
70	Rivières/ANC rehab./ Plan climat / schema cyclable	43 602,22	0,00	-67 200	43 602,22	0,00	0,00	43 602,22
731	CT Jauron Litroux	88 084,00	81 457,71	-44 748	6 626,29	2 316,92	0,00	8 943,21
76	Espace Naturel Sensible Puy de Mur	35 186,13	0,00	46 429	35 186,13	1 493,65	0,00	36 679,78
61	Interventions économiques	77 791,42	135 208,72	52 946	-57 417,30	50 000,00	0,00	-7 417,30
632	Locaux commerciaux	11 384,43	58 478,10	-48 730	-47 093,67	0,00	0,00	-47 093,67
633	Tourisme Pays d'Art et Histoire	245 782,30	53 820,13	194 118	191 962,17	88 808,45	57 612,00	223 158,62
		<b>10 451 724,28</b>	<b>10 769 068,28</b>			<b>1 047 847,29</b>	<b>1 300 715,64</b>	

**Répartition graphique des dépenses cumulées (fonctionnement et investissement) 2023 du budget général et du budget annexe Parc d'Activités Economiques de l'Angaud (rajouté dans la fonction Economie, mais uniquement pour les dépenses réelles)**



## INFORMATIONS FINANCIERES / RATIOS

			ratios CC à FPU (strate 15 000 à 30 000 hab) (source DGCL DGFIIP - comptes de gestion 2020)
	Potentiel fiscal par habitant	152,37	
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population (en €/hab)	382,84	314
2	Recettes réelles de fonctionnement/population (en €/hab)	404,61	377
3	Dépenses d'équipement brut/population (en €/hab)	30,84	85
4	Encours de dette /population (en €/hab)	43,00	204
5	DGF/ population (en €/hab)	37,05	44
6	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	24,17 %	40,10 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	96,04 %	88,30 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	5,38 %	
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital)/recettes réelles de fonctionnement)	3,96 %	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement)	0,11 %	54,20 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute)	1,82 %	

## SITUATION PATRIMONIALE - BILAN SYNTHETIQUE (BUDGET GENERAL) ET BUDGET ANNEXE)

BUDGET GENERAL			
ACTIF NET <sup>(1)</sup>	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
		Report à nouveau	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>20 984,74</b>	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>23 820,41</b>
Stocks	0,00	<b>Dettes financières</b>	<b>1 172,62</b>
Créances	268,63	<b>Detes non financières</b>	<b>338,57</b>
Trésorerie	4 072,65	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 511,19</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 341,28</b>	Compte de régularisation	0,08
<b>Comptes de régularisations</b>	<b>5,67</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>25 331,69</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>25 331,69</b>

<sup>(1)</sup> Déduction faite des amortissements et provisions

## 2-2 le Budget annexe du PAE de l'Angaud

Pour mémoire, ce budget a été créé en 2018. C'est un budget en HT, qui s'apparente à un budget type lotissement, qui tient compte de la gestion des stocks de terrains. CF page 16 pour des commentaires.

Comptes		CA 2021	CA 2022	CA 2023
<b>Chapitre 011 Charges à caractère général</b>		<b>217 998,39</b>	<b>9 855,47</b>	<b>10 590,00</b>
6015	Terrains à aménager	212 652,79		
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	551,10	1 500,00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	2 379,00	5 990,00	8 390,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	450,00	294,00	
63512	Taxes foncières	1 965,50	2 071,47	2 200,00
<b>Chapitre 042 Opérations d'ordre et de transfert entre sections</b>		<b>459 803,08</b>	<b>885 772,73</b>	<b>898 309,33</b>
7133	Annulation stock initial	459 803,08	885 772,73	898 309,33
<b>Chapitre 66 Charges financières</b>		<b>2 941,13</b>	<b>2 681,13</b>	<b>2 421,13</b>
66111	Intérêt des emprunts et dettes	2 340,00	2 080,00	1 820,00
6618	Intérêts des autres dettes	601,13	601,13	601,13
<b>Chapitre 043 Opérations d'Ordre à l'intérieur de la Section de fonctionnement</b>		<b>4 906,63</b>	<b>4 752,60</b>	<b>4 621,13</b>
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement 2	4 906,63	4 752,60	4 621,13
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>685 649,23</b>	<b>903 061,93</b>	<b>915 941,59</b>

Comptes		CA 2021	CA 2022	CA 2023
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>				
<b>Chapitre 042 Opérations d'Ordre de transfert entre sections</b>		<b>680 742,60</b>	<b>898 309,33</b>	<b>861 320,46</b>
7133	Variation des en-cours de production de biens	680 742,60	898 309,33	861 320,46
<b>Chapitre 043 Opérations d'Ordre à l'intérieur de la section De Fonctionnement</b>		<b>4 906,63</b>	<b>4 752,60</b>	<b>4 621,13</b>
791	Transfert de charges de gestion courante	2 566,63	2 672,60	2 801,13
796	Transfert de charges financières	2 340,00	2 080,00	1 820,00
<b>Chapitre 77 Produits exceptionnels</b>		<b>77 688,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs			50 000,00
774	Subventions exceptionnelles	77 688,00	30 000,00	
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>763 337,23</b>	<b>933 061,93</b>	<b>915 941,59</b>

Comptes		CA 2021	CA 2022	CA 2023
<b>Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre section</b>		<b>680 742,60</b>	<b>898 309,33</b>	<b>861 320,46</b>
3355	Terrains aménagés	680 742,60	898 309,33	861 320,46
<b>Chapitre 16 Emprunts et Dettes Assimilées</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
1641	Emprunt en euro	50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>730 742,60</b>	<b>948 309,33</b>	<b>911 320,46</b>

Comptes		CA 2021	CA 2022	CA 2023
<b>Chapitre 040</b>		<b>459 803,08</b>	<b>885 772,73</b>	<b>898 309,33</b>
3355	Annulation stock initial	459 803,08	885 772,73	898 309,33
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>459 803,08</b>	<b>885 772,73</b>	<b>898 309,33</b>

## SITUATION PATRIMONIALE – BILAN SYNTHETIQUE

### BUDGET ANNEXE PAE ANGAUD

ACTIF NET <sup>(1)</sup>	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>401,38</b>
Stocks	861,32	Dettes financières à long terme	300
Créances	16,67	Dettes non financières	176,61
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>877,99</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>877,99</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>877,99</b>

NB : les documents complets sont disponibles et consultables au siège de la Communauté de communes

Sous la présidence de la personne désignée précédemment, il vous appartient de

- donner acte ou non de la présentation faite du CFU 2023, résumé dans le tableau ci-dessous
- constater ou non pour la comptabilité principale de 2023 les identités de valeur au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- arrêter les résultats définitifs tels que résumés et reconnaître la sincérité des restes à réaliser
  - du budget général (délibération n°38)
  - du budget annexe du PAE de l'Angaud (délibération n°38)

### 3- Affectation des résultats

2023	Opérations de l'exercice	Budget général	Budget annexe PAE Angaud
FONCTIONNEMENT	Dépenses	10 451 724,28	915 941,59
	Recettes	10 769 068,28	915 941,59
	Résultat comptable courant	317 344,00	0,00
	Résultat antérieur reporté	2 070 529,37	401 381,92
<b>Résultat de fonctionnement à affecter et/ou à reporter</b>		<b>2 387 873,37</b>	<b>401 381,92</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 047 847,29	911 320,46
	Recettes	1 300 715,64	898 309,33
	Résultat comptable courant	252 868,35	-13 011,13
	Résultat antérieur reporté	1 331 842,96	-548 309,33
<b>Résultat d'investissement à reporter</b>		<b>1 584 711,31</b>	<b>-561 320,46</b>
	Restes à Réaliser Dépenses	349 742,04	0,00
	Restes à Réaliser Recettes	317 316,84	0,00
<b>Excédent (+) ou besoin (-) de financement</b>		<b>1 552 286,11</b>	<b>-561 320,46</b>

PROPOSITIONS D'AFFECTION DU RESULTAT	Budget général	Budget annexe PAE Angaud
Affectation au 1068 (Recettes Investissement)	500 000,00	
Affectation au 1064 (Recettes Investissement)		
Résultat d'exploitation reporté en 002 (Recettes Fonctionnement)	1 887 873,37	401 381,92
Résultat d'investissement reporté en 001 (Recettes Investissement)	1 584 711,31	
Résultat d'investissement reporté en 001 (Dépenses Investissement)		561 320,46

Il vous appartient de valider ou non les affectations de résultat proposées (délibération n°39)

## 4- Le vote des taux : stabilité

En application de l'article 1638-0 du CGI la CC est de droit à fiscalité unique. Elle reçoit automatiquement les CFE (cotisation foncière des entreprises) et IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux), ainsi que la TA (taxe additionnelle) TFPNB et la TASCOM (taxe additionnelle sur les activités commerciales). Le FNGIR (fonds national de garantie de ressources) est transféré de droit (c'est en fait un prélèvement).

	2013 / 2014		2015		2016		Depuis 2017
	BSDVDJ	MEA	BSDVDJ	MEA	BSDVDJ	MEA	Billom co
TH	8,64	9,01	8,87	9,01	9,21	9,01	9,15
TFPB	0,325		0,334		0,346		0,252
TFPNB	5,370	5,64	5,51	5,64	5,72	5,64	5,71
CFE	26,44	24,33	26,44	24,33	26,61	24,33	26,09

**Suppression de la TH** : en 2021 et 2022 pas de vote de taux, à compter de 2023 on vote à nouveau un taux de TH notamment pour les résidences secondaires (et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale). **C'est obligatoire.**

Les dispositifs de lissages TH (suspendus en 2020) reprennent avec un différé de 3 ans. (pour mémoire décision en 2017 de lisser sur 4 ans)

**Suppression de la CVAE** : article 55 loi de finances 2023 allègement des impôts de production initié en 2021. Pour les entreprises : contribution diminuée de moitié en 2023, puis supprimée en 2024  
Pour les collectivités : ressource supprimée et compensée par une fraction de TVA

Dans le budget apparaît désormais :

Le **compte 73111** « taxes foncières et d'habitation » **renommé** « Impôts directs locaux »

Le **compte 7382** « fraction de TVA » : enregistre la fraction de TVA venant compenser la perte de TH sur les résidences principales pour les EPCI à fiscalité propre. A partir de 2023 avec la M57 on utilise le compte 7351 (fraction de TVA compensatoire TFPB et TH) et le compte 7352 (fraction de TVA compensatoire CVAE)

**La commission finances du 12 mars 2024 propose de ne pas augmenter la fiscalité et de voter les mêmes taux qu'en 2023 :**

**TFPB** taxe foncière propriétés bâties : 0,252 %

**TFNB** taxe foncière non bâti : 5,71 %

**CFE** cotisation foncière des entreprises : 26,09 %

**TH** : 9,15 %

**TEOM** : 9,18% pour la part fixe (en 2023 9,68%)

**GEMAPI** : la commission finances du 05 mars 2024 (conformément aux propositions du Pacte Fiscal et Financier acté lors du conseil communautaire du 26 février 2024) propose, dans la mesure où le Contrat Territorial Litroux Jauron rentre dans sa phase active de travaux de voter un produit GEMAPI \* (voir en annexe dans l'espace collaboratif le compte rendu de cette réunion pour le détail des calculs). Ce produit tient compte également des contributions de la CC aux autres contrats territoriaux, toutes les communes sont ainsi concernées.

**Produit GEMAPI** : 150 392 €

Pour information le calcul des taux d'imposition est fait par la DGFIP à partir des bases d'imposition et du produit attendu de la taxe.

**Il vous appartient de valider ou non les taux proposés ainsi que le produit GEMAPI** (délibération n°40)

## 5 - Vote des budgets primitifs

Les budgets primitifs ont été établis sur la base du débat d'orientations budgétaires acté par le conseil communautaire du 26 février 2024.

### 5-1 Le budget général

A retrouver en document joint le détail par comptes.

**Il est proposé de voter le budget par nature et par chapitre en fonctionnement et par opérations en investissement.**

La présentation est faite également par fonction pour plus de clarté.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### PAR CHAPITRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	BP 2024
11- Charges à caractère général	1 498 390,47	3 731 061,29
12-Charges de personnel et frais assimilés	2 444 385,49	2 527 854,00
14- Reversement communes et Etat	2 213 950,44	2 206 953,00
65-Autres charges de gestion courante	3 882 092,97	3 977 698,53
66- Charges financières	45 507,23	49 390,82
67- Charges exceptionnelles	27 225,80	1 193,00
68- Dotation Amortissement et provisions	3 000,00	2 500,00
042-Amortissements	337 171,88	237 741,60
023-Virement section investissement		100 000,00
<b>total dépenses</b>	<b>10 451 724,28</b>	<b>12 834 392,24</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	BP 2024
013 – Atténuation de charges	89 829,51	24 544,00
70- Produits des services du domaine et ventes diverses	592 242,51	608 461,61
731 - Impositions directes	4 336 365,13	4 479 952,00
73 - impôts et taxes	3 448 041,00	3 599 865,00
74 – Dotations et participations	2 004 013,47	2 052 079,03
75- Autres produits de gestion courante	97 959,28	82 461,32
77- Produits exceptionnels	121 388,42	0,00
78-Reprises sur amortissements/dépréciations/provisions		8 221,60
042 – opérations d'ordre transfert entre sections	79 228,96	90 934,31
002 excédent antérieur reporté	0,00	1 887 873,37
	<b>10 769 068,28</b>	<b>12 834 392,24</b>

Fonction M57	Intitulé de la fonction	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement
	<i>Opérations non ventilables (AC, FNGIR, recettes fiscales, dotations Etat, emprunt...)</i>		
01		2 593 421,36	8 073 200,21
020	Administration gen. De la collectivité	2 726 115,25	17 685,50
031	Assemblée délibérante	209 245,00	0,00
311	Ecole de musique	409 309,08	108 321,00
313	Réseau de bibliothèques	103 265,50	1 557,00
316	Action culturelle	118 274,00	38 540,00
323	Centre aquatique	925 562,29	301 872,00
338	Coordination enfance jeunesse	157 879,00	88 348,00
424	Insertion	41 800,00	0,00
554	Gens du voyage	159 569,59	55 511,20
4228	Relais Assistantes Maternelles	214 484,49	136 083,00
4222	les Multi accueil	715 247,56	339 983,40
501	Habitat	305 081,00	47 583,00
80	Transports	52 000,00	4 000,00
7212	Collecte et traitement des OM	3 117 004,00	3 117 004,00
510	Urbanisme – ADS	247 761,93	169 885,93
845	Voirie (dont voie verte)	8 363,62	0,00
70	Rivières/ANC rehab./ADS/Plan climat	102 664,60	32 000,00
731	Contrat territorial Jauron Litroux	225 729,93	144 255,00
76	ENS	16 860,44	39 676,00
61	Interventions économiques	99 567,50	1 887,00
632	locaux commerciaux	13 766,63	58 500,00
633	Tourisme Pays d'Art et Histoire	271 419,47	58 500,00

##### PAR FONCTION

**12 834 392,24    12 834 392,24**

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### PAR OPERATION

OPERATIONS				CA 2023		BP 2024	
N°	fonction M14	fonction M57	Intitulé	dépenses	recettes	dépenses	recettes
0058	822	845	Voie Verte	0,00	0,00	130 000,00	0,00
107	020	020	Siège communautaire	34 349,88	198 654,26	96 000,00	100 000,00
108	64	4222	Les Pitchouns Extension	180,00	0,00	706,00	0,00
110	413	323	Centre aquatique : aménagements extérieurs	28 546,08	0,00	0,00	0,00
112	524	554	Terrain familial locatif Vertaizon	141 519,47	64 939,20	41 560,00	43 292,80
113	413	323	Centre aquatique : rénovation énergétique	339 174,78	0,00	660,00	217 317,00
114	311	311	Ecole de musique	0,00	0,00	15 000,00	0,00
115	830	70	Schéma cyclable			21 000,00	0,00
116	70	501	Fabrique des transitions (habitat léger)			7 000,00	0,00

### PAR CHAPITRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2023	BP 2024
040- Opération transfert entre sections	79 228,96	90 934,31
041- Bâtiments et installations		48 617,97
16- Emprunts et dettes assimilées	151 999,83	158 235,34
20- Immobilisations incorporelles	4 033,94	32 000,00
204- Subventions d'équipement versées	1 750,00	235 177,00
21- Immobilisations corporelles	236 681,87	962 182,00
23- Immobilisations en cours	572 300,33	320 746,00
27- Autres immobilisations financières	1 852,36	1 963,10
	<b>1 047 847,29</b>	<b>1 849 855,72</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2023	BP 2024
10- Dotations, fonds divers et réserves	621 851,96	534 848,87
13- Subventions d'investissement	341 641,80	663 531,80
16- Emprunts et dettes assimilées	50,00	500,00
021 – virement de la section fonctionnement		100 000,00
040- Opérations ordre transfert entre sections	337 171,88	237 741,60
041 – Autres bâtiments publics		48 617,97
001-Résultat reporté	0,00	1 584 711,31
	<b>1 300 715,64</b>	<b>3 169 951,55</b>

### PAR FONCTION

Fonction M57	Intitulé de la fonction	Dépenses Investissement	Recettes Investissement
01	Opérations non ventilables (AC, FNGIR, recettes fiscales, dotations Etat, emprunt...)	297 787,62	2 506 419,75
020	Administration gen. De la collectivité	389 650,00	100 000,00
031	Assemblée délibérante	0,00	0,00
311	Ecole de musique	29 000,00	0,00
313	Réseau de bibliothèques	30 000,00	0,00
316	Action culturelle	0,00	0,00
323	Centre aquatique	102 764,00	217 317,00
338	Coordination enfance jeunesse	650,00	0,00
424	Insertion	0,00	0,00
554	Gens du voyage	51 737,00	43 292,80
4228	Relais Assistantes Maternelles	6 000,00	0,00
4222	les Multi accueil	29 376,00	5 000,00
501	Habitat	7 000,00	0,00
80	Transports	0,00	0,00
7212	Collecte et traitement des OM	0,00	0,00
510	Urbanisme – ADS	0,00	0,00
845	Voirie (dont voie verte)	130 417,05	0,00
70	Rivières/ANC rehab./ADS/Plan climat	99 000,00	0,00
731	Contrat territorial Jauron Litroux	550 800,00	286 012,00
76	ENS	32 495,05	0,00
61	Interventions économiques	0,00	0,00
632	locaux commerciaux	0,00	0,00
633	Tourisme Pays d'Art et Histoire	93 179,00	11 910,00
		<b>1 849 855,72</b>	<b>3 169 951,55</b>

**Quelques commentaires et explications quant à l'élaboration du budget général prévisionnel 2024** établi à partir du Débat d'Orientations Budgétaires (à retrouver dans l'espace collaboratif).

Il ne s'agit pas ici de répéter ce qui a déjà été exposé lors du débat d'orientations budgétaires (**pages 13 à 26 du rapport**), mais simplement d'apporter des compléments notamment quant à des dépenses nouvelles, utiles à la compréhension des documents budgétaires :

### Focus Ressources Humaines (chapitre 12)

CA 2023	BP 2024
2 444 385,49 €	2 527 854 €

Dépenses « supplémentaires » par rapport à 2023 :

- un poste d'enseignant sur une année complète , + 25 500 par rapport à 2023 :
- orchestre à l'école (heures d'enseignement en plus pour l'école de musique – décision à venir en conseil le 08 avril) : + 4000 en 2024 (estimés à + 12 000 sur une année complète)
- un poste d'animateur rivières sur une année complète, + 4 000 par rapport à 2023
- un nouveau poste (chargé de mission) sur 4 mois : 12 000 €
- accueils de stagiaires : 9 500 €
- les dépenses réglementaires : augmentation du point d'indice 16 000 € + avancements d'échelon : 16 200 €
- les avancements de grade : +18 400 €
- prime WE (n-1): + 5 700 €
- RIFSEEP : enveloppe supplémentaire votée en 2023 et appliquée à partir de septembre, sur 12 mois en 2024 soit + 23 000
- augmentation du taux accident du travail du régime général (de 1,74 à 2,34 % : +4 200 €)
- la prime pouvoir d'achat (estimée à 35 000 €), votée ou non le 8 avril
- à noter que le CNAS (16 258 €) apparaît désormais dans ce chapitre, auparavant payé au 6558

Des dépenses en moins : redéfinition des modalités de l'assurance statutaire soit une économie de 80 000 € environ

### RGPD

14 000 € (proratisée car pas une année complète) comprenant la mise en conformité et le DPO sur une partie de l'année. Consultation en cours

### Attributions de subventions (soutiens aux associations / privés / entreprises)

- nouveau dispositif « soutien aux commerces » : 20 000 €
- Petits Dômes : + 17 489,44 €
- Epicerie solidaire et régie de Territoire : + 7000 €

### Communications / éditions

- le mag : trois numéros au lieu de 2 : + 13 008 €
- topoguide : 6 000 €
- CT Jauron Litroux : 8 000 €

### Etudes (compte 617) : 75 520 €

Prévision pour étude EnR (40 000 €) et pour le CT Litroux Jauron.

Soldes d'études engagées (pour l'ENS des études flore et faune, en fonction 020 le pacte fiscal et financier)

### Particularité de certains dispositifs :

- OPAH : Le décalage de réalisation des dossiers fait qu'il est difficile d'être précis dans l'inscription budgétaire ; on se cale sur les tableaux validés en conseil communautaire, même si l'on sait que le réalisé sera très inférieur à la prévision. Prévoir suffisamment cependant pour les « gros » dossiers Propriétaires bailleurs qui sont susceptibles d'être terminés dans l'année. On fait une prévision de 175 000 €

- Contrat territorial Litroux Jauron : vu le décalage dans la mise en œuvre difficile également d'établir avec précisions les prévisions budgétaires

- Depuis 2022 les **amortissements** sont inscrits en fonction 01 et non plus répartis en fonction ; à partir de 2023 c'est le cas également du **FCTVA**.

**Investissement** deux nouvelles opérations budgétaires sont créées :

- n°115 : Schéma cyclable
- n°116 : Fabrique des transitions – habitons léger

## 5-2 le budget annexe Parc d'activités Economiques de l'Angaud

Les dépenses s'inscrivent en HT. La section de fonctionnement peut se voter en sur-équilibre.  
En section d'investissement on gère les stocks ; la section doit être équilibrée.

Comptes		CA 2023	BP 2024	FONCTIONNEMENT
<b>Chapitre 011 Charges à caractère général</b>		<b>10 590,00</b>	<b>13 490,00</b>	
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)		4 290,00	→ commercialisation Assemblia
605	Achats de matériel, équipements et travaux	8 390,00	5 000,00	→ entretien et travaux parcelle
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		2 000,00	→ 2021 : bornage ; 2022 : service publicité foncière, bâche,
63512	Taxes foncières	2 200,00	2 200,00	
<b>Chapitre 042 Opérations d'ordre et de transfert entre sections</b>		<b>898 309,33</b>	<b>861 320,46</b>	
7133	Annulation stock initial	898 309,33	861 320,46	
<b>Chapitre 66 Charges financières</b>		<b>2 421,13</b>	<b>2 161,13</b>	
66111	Intérêt des emprunts et dettes	1 820,00	1 560,00	
6618	Intérêts des autres dettes	601,13	601,13	→ remboursement acquisitions EPF SMAF
<b>Chapitre 043 Opérations d'Ordre à l'intérieur de la Section de fonctionnement</b>		<b>4 621,13</b>	<b>4 361,13</b>	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement 2	4 621,13	4 361,13	→ Transfert de charges (taxe foncière + charges financières)
<b>023 Virement section investissement</b>			<b>401 381,92</b>	
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>915 941,59</b>	<b>1 282 714,64</b>	

Comptes		CA 2023	BP 2024	
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>			<b>401 381,92</b>	
<b>Chapitre 042 Opérations d'Ordre de transfert entre sections</b>		<b>861 320,46</b>	<b>876 971,59</b>	
7133	Variation des en-cours de production de biens	861 320,46	876 971,59	→ équivalent aux comptes 60 des chapitres 011 et 043 (alimentation du compte de stocks) + stock final n-1
<b>Chapitre 043 Opérations d'Ordre à l'intérieur de la section De Fonctionnement</b>		<b>4 621,13</b>	<b>4 361,13</b>	
791	Transfert de charges de gestion courante	2 801,13	2 801,13	→ transfert de charges (taxe foncière + EPF)
796	Transfert de charges financières	1 820,00	1 560,00	→ transfert de charges (charges financières)
<b>Chapitre 77 Produits exceptionnels</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	50 000,00		→ transfert d'un terrain au budget général
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>915 941,59</b>	<b>1 282 714,64</b>	0,00

Comptes		CA 2023	BP 2024	INVESTISSEMENT
<b>001 résultat reporté</b>			<b>561 320,46</b>	
<b>Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre section</b>		<b>861 320,46</b>	<b>876 971,59</b>	
3355	Terrains aménagés	861 320,46	876 971,59	→ transfert des charges du chapitre 011 + stock final n-1
<b>Chapitre 16 Emprunts et Dettes Assimilées</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	
1641	Emprunt en euro	50 000,00	50 000,00	→ remboursement du capital de l'emprunt
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>911 320,46</b>	<b>1 488 292,05</b>	

Comptes		CA 2023	BP 2024	
<b>021 Virement de la section fonctionnement</b>			<b>401 381,92</b>	
<b>Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés</b>		<b>0,00</b>	<b>225 589,67</b>	
168751	Autres Communes		225 589,67	→ avance du budget général (ne se réalise qu'à la clôture du budget annexe)
<b>Chapitre 040</b>		<b>898 309,33</b>	<b>861 320,46</b>	
3355	Annulation stock initial	898 309,33	861 320,46	
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>898 309,33</b>	<b>1 488 292,05</b>	

## 5-3 Récapitulatif

BUDGETS PRIMITIFS 2024	Budget général	Budget annexe économie
Dépenses de fonctionnement	12 834 392,24	1 282 714,64
Recettes de fonctionnement		
Dépenses d'investissement	1 849 855,72	1 488 292,05
Recettes d'investissement	3 169 951,55	

dépenses totales 

14 684 247,96	2 771 006,69
---------------	--------------

**Il vous appartient d'adopter ou non les budgets tels que présentés** (délibération n°41)

QUELQUES CHIFFRES CLEFS A RETENIR DU BUDGET PRINCIPAL (fonctionnement)	
Dépenses	Recettes
Charges de personnel : 2 500 000 € Ordures ménagères : 3 100 000 € Reversement aux communes : 1 250 000 € Reversement à l'État : 950 000 €	Produit fiscal (hors OM) : 1 300 000 € Fraction de TVA : 3 300 000 Produits des services : 600 000 € Dotations : 2 000 000 €

## 6-Annexes

### 6-1 Indemnités des élus

**Etat annuel des indemnités perçues par les conseillers communautaires** (article L.5211-12-1 du CGCT) en € brut, par élu et par mandat/fonction

Les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux.

Aux termes de ces articles, il revient à ces collectivités et EPCI-FP d'établir chaque année un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant à leur conseil, « au titre de tout mandat ou de toute fonction », exercés en leur sein d'une part, et d'autre part : au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain, au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale.

La présentation de cet état doit avoir lieu en amont du budget.

Nom et prénom du conseiller	Indemnités perçues au titre du mandat de conseiller communautaire	Indemnités perçues au titre de représentant de l'intercommunalité dans un syndicat mixte ou pôle métropolitain
BUCHE Jean Pierre	10 040,28	
BUSSIERE Patricia	10 040,28	
CAVALIERE Jean Jacques	10 040,28	
CHARLAT Jean Michel	10 040,28	
DELAUGERRE Jean	10 040,28	
DESCHAMPS Maurice	10 040,28	
GUILLAUME Gérard	23 725,92	PETR : 6 648,54
JONCOUX Karine	10 040,28	
LEMERLE René		SBL : 14 371,74
MAILLARD Guy		SBA : 6 221,10
MARIN Nathalie	10 040,28	
PIREYRE Jérôme	10 040,28	
SALLES Daniel	10 040,28	SIAREC : 4 983,66
SESSA Nathalie	10 040,28	
VALLADIER Bruno	10 040,28	PETR : 6813,60
VAURIS Dominique	10 040,28	

## 6-2- Endettement

Année de l'emprunt	Durée initiale	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur	Dettes en capital à l'origine	Capital restant dû au 01/01/2024	Taux	Annuité à payer au cours de l'exercice	Durée résiduelle au 31 décembre
2009	20	Centre aquatique	Caisse des dépôts	419 959,51	201 397,52	2,81% Révisable	40 802,63	5
2010	25	Centre aquatique	Crédit agricole	1 200 000,00	703 266,32	4,29% Fixe	76 200,85	11
2009	16	Centre aquatique	Banque populaire	300 000,00	48 244,27	4,34% Fixe	25 703,60	1
2005	20	Restaurant Chateau Mezel	Caisse d'épargne	130 000,00	16 641,83	Initial 2,94 %, révisable	8 823,00	1
2005	20	Locaux commerciaux Pérignat	Caisse d'épargne	470 000,00	60 166,63	Initial 2,94 % Révisable	31 898,53	1
2009	20	Salle voutée Chateau Mezel	CFIL	300 000,00	106 362,96	Initial 5,342 % variable	23 611,40	4
TOTAL				2 819 959,51	1 136 079,53		207 040,01	

Année de l'emprunt	Durée initiale	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur	Dettes en capital à l'origine	Capital restant dû au 01/01/2024	Taux	Annuité à payer au cours de l'exercice	Durée résiduelle au 31 décembre
2019	10	Parc d'activités de l'Angaud	Crédit agricole	500 000,00	300 000,00	0,54% Fixe	51 560,00	5
TOTAL				500 000,00	300 000,00		51 560,00	

La Communauté de communes est garante des emprunts suivants :

Nom de l'organisme	Capital garanti restant du (Montant de l'engagement)
AUVERGNE HABITAT(Dallet) 1214618	44 626,66
AUVERGNE HABITAT(Dallet) 1214620	16 105,95
AUVERGNE HABITAT(Mezel) 5077261	14 130,04
AUVERGNE HABITAT(Mezel) 5077262	45 584,72
AUVERGNE HABITAT(Dallet) 1214603	177 393,06
AUVERGNE HABITAT(Dallet) 1214617	58 976,51
AUVERGNE HABITAT(Mezel) 5077259	43 457,84
AUVERGNE HABITAT(Mezel) 5077260	140 285,86
LOGIDOME (Dallet) 1115113	190 060,34
OPHIS ( Le parc Mezel) 1327655 (réaménagement 5020607 en 2018)	232 021,23
OPHIS ( Le parc Mezel) 1329988 (réaménagement 5020608 en 2018)	620 485,92
OPHIS ( Pérignat et St Bonnet) 1284724	624 623,17
ASSEMBLIA (ZAC des Littes)	212 415,29
Les Petits Dômes	65 568,21
	<b>2 485 734,80</b>

NB : tableau 2023, les données 2024 ne sont pas encore connues.

## 6-3 Cotisations aux organismes (cpte 6281)

Fonction	Organisme	2023	2024
		CA	BP
020	Intercommunalités de France	2 906,20 €	2 911,26 €
	AMF association des maires de France	2 266,70 €	2 270,61 €
	Grand Clermont	44 914,00 €	44 992,20 €
	SMCAV pôle métropolitain	13 881,36 €	13 881,36 €
	ADUHME	25 712,00 €	27 911,00 €
	PNR LF	21 492,99 €	22 764,60 €
	Territoire d'énergie 63	30,00 €	30,00 €
	SEAT	35 000,00 €	35 000,00 €
	Contrat Local de Santé Thiers Ambert Billom	15 153,08 €	7 577,00 €
		<b>161 356,33 €</b>	<b>157 338,03 €</b>
313	Passeurs de mots	2 642,50 €	2 642,50 €
		<b>2 642,50 €</b>	<b>2 642,50 €</b>
316	Capitale européenne de la culture	1 800,00 €	
		<b>1 800,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
554	AGSGV 63	<b>1 585,20 €</b>	<b>1 587,96 €</b>
501	ADIL	2 643,00 €	2 642,00 €
	Conseiller SPE (Cdal)	10 275,00 €	10 275,00 €
		<b>12 918,00 €</b>	<b>12 917,00 €</b>
70	CAUE	2 642,00 €	2 646,60 €
	Dore Moyenne (grand cycle de l'eau)	5 620,32 €	9 782,00 €
	API des couzes au livradois		1 895,00 €
	CT 5 rivières	6 447,00 €	24 732,00 €
		<b>14 709,32 €</b>	<b>39 055,60 €</b>
731	ARRA <sup>2</sup> Asso Rivières RHA	<b>350,00 €</b>	<b>350,00 €</b>
61	Issoire Sancy Val d'Allier Initiative	12 582,50 €	12 582,50 €
	ADIE	20 000,00 €	10 000,00 €
		<b>32 582,50 €</b>	<b>22 582,50 €</b>
633	Maison du tourisme du LF	126 110,60 €	134 004,00 €
	Site du Goût	150,00 €	150,00 €
		<b>126 260,60 €</b>	<b>134 154,00 €</b>
		<b>354 204,45 €</b>	<b>370 627,59 €</b>

## 6-4 Attributions de subventions (chapitre 65)

Ce tableau tient compte d'aides attribuées en 2023 et non encore versées, qui sont donc ré-inscrites, et des aides soumises au vote le 08 avril 2024.

Fonction M4	Fonction M57	Bénéficiaire	CA 2023 comptes			BP 2024 comptes		
			657341	65741 (ménages)	65748 (associations)	657341	65741 (ménages) ou 65742 pour entreprises	65748 (associations)
020	020	les amis du jaaron						400
		les amis du jaaron EPI (subv exceptionnelle)			2 000			
		la foire de chignat (2022+2023)			500			1 000
		Vallée du Madet						400
		Benzoni Camille (stage infirmier Vietnam)			250			
		API pole mediation santé			5 000			4 000
		DAHLIR maison sport santé			20 000			20 000
		DAHLIR maison sport santé (ARS à reverser)			15 000			
			0		42 750	0		25 800
311	311	Les enfants de Vertaizon acquisition matériel			500			
			0	0	500	0	0	0
33	316	Miam	800			800		
		Billom renaissance			1 500			1 500
		Anima pique (rando spectacles)						250
		Amicale Laique Billom (cycle conférences)						500
		CASA			300			
		MLC tremplin cirque			500			
		MLC scène ouverte			500			
		King Stomach						500
		Les jeudis du presseoir			1 700			1 700
		Comité fêtes Fayet			500			500
		La Perm63						500
		Kbestan						500
		Artsqi med (2022)			500			
		Gleianeva Egliseneuve			700			1 000
		La belle vue Montmorin (2022 + 2023)			3 600			1 800
		Amicale Laique Pérignat			700			600
		Café du quai			800			700
		Association arts d'école			1 300			
		Animapique (nuit des piqueurs)			300			
		Amicale Laique de Vertaizon			600			
Amicale Laique Billom (spectacle)						500		
Nexso						500		
Amicale Laique Billom (autour d'elles)						1 500		
			800		13 500	800		12 550
422	338	Bourse coup de pouce et autres dispositifs		4 300			5 800	
		Agir jeunes l'ABCDr section label leppoc			500			3 000
		l'oeil vert l'avenir			800			
			0	4 300	1 300	0	5 800	3 000
523	424	Epicerie solidaire			18 800			23 800
		Epicerie solidaire (action culturelle 2022)			470			
		Régie de territoire			16 000			18 000
					35 270		41 800	
524	554	Dispositif de soutien projets privés (2 projets par an)						
					0		0	0
64	4222	Les Petits Dômes			175 600			166 210
	70	Mairie de Billom (transition 2022)	3 000					
		L'Olieroise			750			
		CCAS Billom				750		
		Epicerie solidaire						900
		Ecopôle du Val d'Allier				900		
		Forêt jardin Cartade			750			
		Forêt jardin Madet						500
Vertaizon					450			
			3 000		1 500	2 100		1 400
90	61	Solidarité Paysans en Auvergne			2 400			2 400
		Escolore (2022)						5 000
		dispositif soutien commerces					20 000	
			0	0	2 400	0	20 000	7 400
95	633	Site du goût (2022)			1 500			1 200
		Asev Sit			500			
		Institut étude occitan						300
		Mémoire et patrimoine Pérignat (2023)						300
					2 000			1 800
			3 800	4 300	274 820	2 900	25 800	259 960